

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Le-Conseil-d-evaluation-de-l-Ecole-remplacera-le-CNESEO>



École & société

Le Conseil d'évaluation de l'École remplacera le CNESEO

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 9 juillet 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le remplacement du Cnesco (Conseil national de l'évaluation du système scolaire) par le CEE (Conseil d'évaluation de l'École) a fait débat tout au long du parcours du projet de loi. Rejeté par le Conseil supérieur de l'Éducation, il a ensuite été dénoncé par des parlementaires de tout bord lors des différents travaux à l'Assemblée nationale et au Sénat. Mais le résultat est là : le CEE est bel et bien créé et remplacera le Cnesco.

Le SE-Unsa a dénoncé le projet du ministre de transformer le Cnesco, instance pluraliste et indépendante qui porte une conception participative de l'évaluation au service des acteurs de l'Éducation en un Conseil de l'évaluation de l'École directement sous sa coupe, dépourvu de toute capacité d'initiative, simple instance de coordination des évaluations ministérielles. Ce nouveau Conseil aura pour mission essentielle d'élaborer le cadre et les outils de l'évaluation des établissements, dont on ne sait pas dans quel esprit le ministre la conçoit.

Plusieurs amendements ont été adoptés au cours du parcours législatif, dont l'objectif est de donner davantage d'indépendance au futur CEE. Ainsi, il ne sera pas tenu de présenter son programme de travail pour avis au ministre. Sa composition, à l'origine de dix membres, puis de douze, passe à quatorze afin de réduire le poids des représentants du ministre dans le conseil.

Par ailleurs, des précisions ont été apportées quant à l'évaluation des établissements. Un amendement a institué des « autoévaluations » de manière à ce que « l'établissement et ses membres deviennent ainsi acteurs du processus d'évaluation, [...] dans une démarche constructive. » Des expérimentations de protocoles d'évaluation des EPLE sont annoncées pour l'année scolaire 2019-2020 dans plusieurs académies.

Le SE-Unsa reste en désaccord avec la suppression du Cnesco dont les missions auraient pu être élargies à l'évaluation des établissements. Même si le ministre vient de créer une chaire au CNAM pour poursuivre les travaux engagés par Nathalie Mons, la présidente du Cnesco, son impact sur la politique éducative ne sera plus le même car sa position institutionnelle est affaiblie. Le SE-Unsa sera très vigilant à l'évaluation des établissements : toute publication de résultats débouchant sur des classements serait un moyen d'alimenter le « marché scolaire » et de renforcer les inégalités.